

LA PHRASE DU JOUR

« Il faut être ouvert d'esprit et travailler pour la planète. Si jamais c'est voté, on parle d'une application d'ici à 2030, d'une évolution pas à pas. »

Christophe Bonnefond, 1^{er} vice-président de l'Agglo

À VOTRE SERVICE

L'YONNE RÉPUBLICAINE

■ **Rédaction.** 30, avenue Jean-Mermoz. Tél. 03.86.49.52.15. E-mail : auxerre.yr@centrefrance.com ou reporters.yr@centrefrance.com
 ■ **Publicité.** Tél. 03.86.49.52.04. E-mail : publicite.yr@centrefrance.com
 ■ **Abonnements.** Tél. 0.800.96.00.30 (service et appel gratuits). E-mail : abonnements@centrefrance.com

URGENCES
MÉDECINS. SOS Médecins. 36.24.

PHARMACIES. 32.37
 (0,34 € la minute

depuis un poste fixe).
HÔPITAL. 03.86.48.48.48.
POLYCLINIQUE. Urgences. 03.86.94.49.33.
POLICE. 03.86.51.85.00.
GENDARMERIE. 03.86.49.53.00.
POLICE MUNICIPALE. 03.86.72.43.75.

SERVICES

ASSAINISSEMENT. Veolia eau, 09.69.32.34.58
EAU POTABLE. Suez Eau France, 0.977.401.127 (appel non surtaxé).
ELECTRICITÉ. EDF, 0.810.333.089.
PISCINE. Tous les bassins couverts,

de 10 h 30 à 19 heures.
 Tous les bassins extérieurs, de 10 h 30 à 20 heures.
BIBLIOTHÈQUES. Jacques-Lacarrière, de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Médiathèque Colette (Saint-Siméon), de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Sainte-Geneviève, fermée.

DÉCHÈTERIES

AUXERRE, AUGY, GY-L'ÉVÊQUE, MONÉTEAU.
 De 7 h 30 à 13 h 15.
BRANCHES, VENOY, VAL-DE-MERCY. Fermées.

Auxerre → Vivre sa ville

POLITIQUE ■ Un an après la grève des éboueurs, la question des ordures revient sur la table en conseil des maires

La fin des collectes des déchets à l'étude

Les maires de l'Auxerrois étaient réunis lundi soir pour discuter de la gestion des déchets. La possible fin des collectes en porte-à-porte a entraîné des crispations.

Lucile Preux
 lucile.preux@centrefrance.com

Lundi, les maires de l'Auxerrois étaient réunis pour discuter de la gestion des déchets sur le territoire. Un conseil à huis clos à propos des stratégies à long terme en la matière, que beaucoup se refusaient à commenter par téléphone, le lendemain. Il faut dire que le sujet est particulièrement explosif, un an après la grève des éboueurs à l'été 2022. « On ne peut pas dire que la grève de l'an passé soit directement liée à ces échanges. Disons que ça a été un élément d'alerte, peut-être un accélérateur. Mais si le système n'était pas perfectible, on n'aurait pas eu de grève », analyse Lionel Mion, vice-président de l'Agglo en charge des déchets et des déchèteries.

Huit scénarios à l'étude

Le maire de Villeneuve-Saint-Salves rappelle le contexte national, qui presse les débats : « Les taxes sur le ramassage et l'enfouissement ne font qu'augmenter. Le coût va vite devenir insupportable pour les usagers. On ne dégagerait aucune marge pour améliorer nos déchèteries ou augmenter la part de nos déchets valorisés. On est obligé de trouver un nouveau système. De



AUTONOMIE. Des points d'apport volontaire existent déjà ailleurs en France, comme ici à Brive. ILLUSTRATION STÉPHANIE PARA

plus, la loi nous impose la mise en place de collectes des biodéchets d'ici au 1^{er} janvier. Techniquement, il faut, pour respecter le calendrier de l'État, avoir tout décidé d'ici fin octobre. » L'urgence à repenser l'organisation est dans tous les esprits : « On est pris entre le marteau et l'enclume. On peut entendre qu'il faille changer de système, mais on n'est pas certains que les solutions qui nous sont proposées soient les bonnes. On supprime tous les services petit à petit. »

Parmi les huit scénarios à l'étude, celui de l'arrêt total des

tournées en porte-à-porte inquiète particulièrement. On leur privilégierait des points d'apport volontaire. Chacun porterait alors ses ordures ménagères à un point regroupant plusieurs conteneurs. « L'évolution des pratiques est obligatoire et ça va dans le bon sens. Bien sûr, il faudra du temps, mais pourquoi pas. Il ne faut pas s'interdire la réflexion », estime Nicolas Briolland, maire d'Augy.

D'autres ne l'entendent pas de cette oreille. « On nous dit un point d'apport volontaire pour 100 personnes. L'investissement

va être colossal. D'ailleurs, on nous annonce des décisions à prendre sur la fiscalité. Dans les centres historiques, avec des petites rues, pour les hameaux isolés ou simplement les personnes âgées, je ne vois pas comment cela va être possible. Toutes les communes n'ont pas le foncier pour installer ces conteneurs », déplore un maire sous couvert d'anonymat. « Bien sûr que c'est le système le moins cher, c'est l'administré qui fait tout le boulot », renchérit le maire de Jussy, Patrick Barbotin.

Sa réaction a marqué les es-

prits. « J'ai quitté la salle », assure-t-il. Encore « sous le coup de l'énerverment », il s'explique : « Depuis dix ans, les huit communes de l'ex-Pays Coulangeois avaient un système de tarification particulier. Une redevance incitative : moins on met de poubelles en décharge, moins on paye ».

« Je suis sidéré »

Un système qui a fait ses preuves. « On a réduit à 90 kg par an et par personne contre presque le double pour tout autre usager. Je savais que l'État demandait l'unification du système et j'ai demandé plusieurs fois au Président Marault ce qu'il en était. Il m'a toujours répondu que ce n'était pas le sujet. Et j'apprends lundi que ce sera décidé le 28 septembre en conseil communautaire. On me demande de me positionner alors qu'on n'a aucune idée du financement des services des déchets. Je l'ai dit, et le président s'est mis en colère. »

Plus que le nouveau mode de collecte, Patrick Barbotin remet en cause la méthode : « Je suis sidéré de la manière dont ça se passe. Certains voudraient consulter leur conseil municipal avant, mais on nous a demandé de nous positionner tout de suite. » S'il faudra attendre le conseil communautaire fin septembre pour que des décisions soient entérinées, la commission environnement va étudier les différents scénarios dès ce mois de juillet. ■

(*) Contacté, Crescent Marault, président de l'Agglomération et maire d'Auxerre, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Du nouveau pour les déchèteries et l'unité de méthanisation

En plus du nouveau système de collecte, l'avenir des déchèteries et la future unité de méthanisation industrielle ont été abordés en conseil des maires.

Les points d'apport volontaire ne seraient pas le seul changement : « On nous annonce deux ou trois méga déchèteries, mais les lieux ne sont pas tranchés. Ça peut être de nouveaux sites ou de l'existant. Les autres seraient fermées. Mais ça va créer des flux routiers très importants les week-ends, et coûter un argent fou », pense un maire présent au conseil. Ceux d'Augy ou de Monéteau affirment cependant que les structures existan-



TERRAIN. L'unité de méthanisation industrielle pourrait être installée près de la station d'épuration à Appoigny. Le maire s'y oppose. PHOTO MARION BOISJOT

tes sur leurs communes « ne seront sûrement pas retenues, car leur configuration ne se prête pas à un agrandissement ».

Le méthaniseur à Appoigny ?

« Les déchèteries actuelles sont trop anciennes pour être performantes. Là, on parle de déchèteries de dernière génération, avec du personnel formé et plus de valorisation à la clé, avec de nouveaux services de recyclerie par exemple », détaille Lionel Mion, le vice-président de l'Agglo en charge des déchets et des déchèteries.

Dernier sujet évoqué, celui de l'unité de méthanisation indus-

trielle. Le lieu d'implantation, toujours pas tranché, fait débat. Et les regards se tourneraient vers la commune d'Appoigny. « Le maire a demandé le report du point, peut-être pour préparer ses arguments, car il ne semble pas avoir changé d'avis. Mais on lui a répondu que ce n'était pas possible », indique un édile.

Début juin, Magloire Siopathis, maire d'Appoigny, indiquait en effet dans nos colonnes être « fermement opposé » à l'installation de ce type de structure sur sa commune : « Ma priorité, c'est de protéger les habitants, il n'est pas question de mettre quoi que ce soit à Appoigny. » ■